



## Le dérèglement climatique nécessite une mobilité renouvelée

Non satisfaite de l'absence de solution crédible et pérenne pour la liaison cyclable Val-de-Ruz – Neuchâtel, la députation verte reviendra prochainement à la charge. Ce mercredi matin, les écologistes ont également réaffirmé leur soutien à une agriculture paysanne.

La liaison cyclable entre Val-de-Ruz et Neuchâtel n'est ni attractive ni sûre. Un report modal important en faveur du vélo nécessite inévitablement de repenser la place dévolue à la voiture. En refusant d'examiner un aménagement cyclable dans les gorges du Seyon, que ce soit sous forme de passerelle ou de voie réservée à la mobilité douce, les autorités neuchâteloises empêchent un déploiement rapide et large de la petite reine entre le Littoral et la commune de Val-de-Ruz. Co-autrice du postulat 24.128 *Etudier la variante des gorges du Seyon* ([lien](#)), l'écologiste **Clarence Chollet** soulignait pourtant qu'« être ambitieux en matière de report modal est une nécessité ! Nous n'amènerons pas la population à privilégier des modes de transports doux ou collectifs avec une offre réduite et insatisfaisante ».

Aussi, la députation verte se donne le temps d'élaborer un nouvel objet parlementaire pour une liaison cyclable sûre, attractive et rapide sur cet axe. Le développement de la mobilité cycliste étant fortement contrainte par la topographie, conjuguer des mesures au niveau de l'offre en transports publics avec des aménagements sur le réseau routier existant, est une solution non explorée jusqu'ici qui méritent largement de l'être.

Les manifestations agricoles qui essaient dans toute l'Europe ont trouvé une oreille attentive auprès de la députation verte. Les accords de libre-échange, voulus par la Confédération et la majorité de droite de son parlement, mettent sous pression l'agriculture suisse. Des denrées produites avec des standards bien différents que ceux imposés dans notre pays et ayant voyagé parfois des milliers de kilomètres sont proposés sur nos étals à des prix scandaleux, souligne **Clarence Chollet**. Les Vert·e·s neuchâtelois·e·s ont évidemment toujours lutté pour une agriculture paysanne et durable et contre l'agrandissement insensé des exploitations. Les député·e·s ont donc accordé leur soutien à la résolution 24.121 amendée par leurs soins, qui affirme un soutien fort à l'agriculture ([lien](#)).

Finalement, la députation verte est très satisfaite de l'acceptation du postulat Papyrus ([lien](#)). Régulariser la situation des personnes vivant dans le canton de Neuchâtel sans statut légal est une nécessité tant pour la cohésion sociale que pour la lutte contre le dumping salarial. La prospérité cantonale en sera gagnante.